



Édito

Quand on pense à l'urgence de la crise sanitaire, à son intensité, on ne peut que constater que la peur envahit l'univers. Elle touche tout le monde. Le plus difficile face à l'épidémie du coronavirus est que, de fait, cet ennemi est invisible, qu'il se joue des frontières. La planète s'en trouve démunie et fragilisée malgré tout un arsenal technologique à disposition. Notre pays, notre région, notre département, notre commune sont touchés de plein fouet par cette crise sanitaire.

Au milieu de tout cela, il faut vivre, et d'abord s'adapter aux contraintes et difficultés que la situation actuelle génère. Notre environnement professionnel, notre mode relationnel, nos habitudes, nos certitudes sont bousculés. Cette perte de repères est anxiogène.

Beaucoup d'entre vous, beaucoup d'entre nous sont touchés dans leur chair par la perte ou la maladie d'un proche, sont atteints dans leur domaine d'activité et se demandent comment ils vont rebondir, travaillent la « boule au ventre » pour assurer leur mission de service public... Il faut que la solidarité, l'entraide, le soutien et le partage qui voient le jour ou se développent, nous permettent ensemble de passer cette épreuve. Il nous faut avoir conscience que certaines et certains garderont pour un temps plus ou moins long des séquelles soit morales soit financières. Il nous faudra demeurer attentif les uns aux autres pour que le « prenez soin de vous et de vos proches » ne deviennent pas une simple marque de politesse.

Collaborateurs municipaux, employés du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), bénévoles, représentants associatifs et élus usent leur force pour que Bellac et surtout sa population souffre le moins possible. De multiples initiatives municipales ou associatives sont mises en place afin de tenter d'améliorer le quotidien de toutes et tous. Cependant, il est très difficile de dire ce qu'il restera dans les cœurs et les têtes après cet épisode COVID 19. Car on a trop souvent l'habitude de dire qu'une fois une épreuve surmontée, tout est terminé et que l'on revient à la « normale » mais quelle est cette « normale ».

Aujourd'hui il serait bien plus important de se dire que nous sommes, même si cela est difficile, en train de construire le monde de demain en prenant en compte l'importance des choses qui font le piment de vos vies et de se dire que, finalement, même si pour aujourd'hui c'est difficile d'y croire, ensemble, nous pouvons, nous devons croire à un meilleur lendemain.

La seule façon de passer ce terrible moment est d'être sondés et de regarder dans la même direction : la sortie en bonne santé d'une part, et l'entraide pour celles et ceux qui connaîtront des problématiques à l'issue de ce long temps de « confinement » d'autre part.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Corine Hourcade-Hatte, Maire de Bellac



Les masques

De nombreuses interrogations voient le jour face aux annonces contradictoires qui s'enchaînent à propos des masques. Obligatoire ou pas ? Pour qui ? Distribués par qui ? Achetés ou donnés ? Par qui ? Comment ? Lesquels porter ? Dans quelles circonstances ?

L'Etat ne donne aucune directive précise et ne prend aucun engagement en la matière, il est donc compliqué pour les communes d'avoir une vision claire sur le sujet.

En l'état actuel des choses, la municipalité peut toutefois donner plusieurs informations.

La gestion des masques chirurgicaux et de type FFP2

La stratégie du gouvernement est de « fournir en priorité des masques aux professionnels de santé, aux services d'aide à domicile ». Les ARS (Agences Régionales de Santé) sont chargées de recenser et distribuer des stocks de masques aux hôpitaux, aux professionnels de santé et aux établissements médicaux sociaux soit directement soit par l'intermédiaire des officines de pharmacie. Pour le moment les pharmaciens n'ont pas la possibilité de vendre des masques au grand public, leur stock étant donc réservé aux professionnels et aux structures intervenant dans le cadre de l'aide à la personne.

La gestion municipale

De nombreux services municipaux ne pourront pas fonctionner sans masque aussi, la municipalité a questionné l'ensemble du Conseil municipal au sujet d'une éventuelle commande en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche. La commune a ainsi pu commander des masques auprès de la société Allande au Dorat, stock qui sera en priorité destiné aux agents de la collectivité (pour leur activité) mais aussi à des professionnels qui n'ont pas accès à un approvisionnement (Assistants Maternelles, Auxiliaires de vie indépendantes, etc.).

La gestion et les initiatives privées

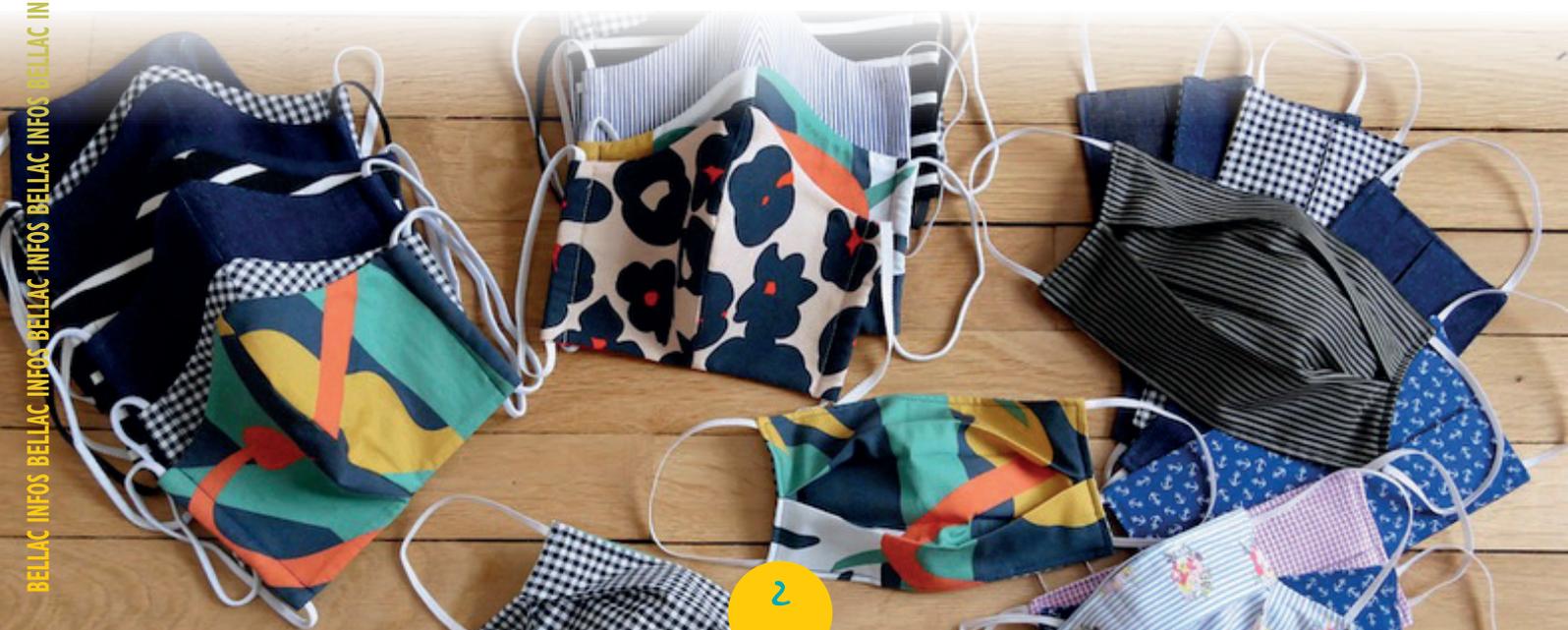
Les entreprises privées qui exercent ou exerceront leur activité ont activé leur propre réseau d'approvisionnement. Il en est pratiquement de même pour la plupart des corporations.

Des bénévoles ou des associations, sont ou seront en mesure de fournir des masques, mais la majorité n'étant pas homologuée la commune peut le faire connaître aux citoyens et voir avec ces partenaires les circuits de distribution possible. La commune travaille à répertorier toutes les initiatives afin d'identifier les différents canaux d'approvisionnement. C'est pourquoi elle lance également **un appel aux dons de tissus et d'élastiques** afin de soutenir certaines démarches notamment des bénévoles qui à ce jour offrent les masques confectionnés par leurs soins.

La municipalité est consciente du côté anxiogène de ce sujet, mais les habitants de Bellac doivent aussi se rendre compte que les directives contradictoires ou le manque de directives ne facilitent pas la gestion de cette crise, tout particulièrement sur le sujet des masques.

C'est pourquoi, la municipalité a fait le choix de ne pas se lancer dans une course irrationnelle aux masques mais au contraire de travailler avec les acteurs du territoire pour trouver différentes solutions en attendant une position claire de l'Etat.

(Dernière information concernant l'arrêté du 25 avril 2020 modifiant l'arrêté du 15 février 2002 fixant la liste des marchandises dont les pharmaciens peuvent faire le commerce dans leur officine. Ce texte indique que les pharmacies peuvent proposer à la vente « des masques non sanitaires fabriqués selon un processus industriel et répondant aux spécifications techniques applicables »)



Les initiatives de la collectivité et du CCAS de la commune



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Afin de soutenir les producteurs locaux et de faciliter l'approvisionnement des habitants du centre ville, la municipalité a demandé une dérogation pour organiser le marché hebdomadaire du samedi le **vendredi 27 mars**. Elle a été accordée le lundi 30 mars. La mise en place du cheminement a été assurée par nos services en relation permanente avec les commerçants non sédentaires. Un contrôle est effectué à l'entrée du marché avec les précautions sanitaires actuellement en vigueur. Tout ceci, avec la bonne volonté des habitants et des commerçants qui ont, de l'avis de tous, donné entièrement satisfaction.

SOLIDARITÉ

Le CCAS effectue un gros travail au niveau de la solidarité. Il met en lien les personnes dans le besoin ou qui sont isolées avec des associations ou des bénévoles. Il a également équipé 2 tablettes de système d'appels en visio de façon à permettre aux personnes de la Résidence du Vincou qui sont coupées de leur entourage de pouvoir communiquer plus facilement. Le dispositif mis en place pour le « Plan Grand Froid » est réactivé depuis le 17 mars. L'ensemble des élus membres du CCAS, les associations caritatives et les agents ont ainsi pris en charge les personnes isolées connues de nos services.

Par ailleurs, une équipe d'élus et bénévoles ont joint un grand nombre de personnes âgées qui sont seules pour leur indiquer le numéro du CCAS.

Aussi, si vous connaissez des Bellachons qui subissent des problèmes de déplacement (professionnels, lié à leur santé, ou d'approvisionnement...), **vous pouvez contacter le CCAS au 05 55 68 12 57 24h sur 24h**.

Grâce à une action commune de la mairie, du CCAS, du Lion's Club, des Restos du Cœur et de la Croix Rouge des tournées alimentaires ont été mises en place pour distribuer des denrées aux bénéficiaires de ces associations.

La municipalité a également soutenu et porté avec des bénévoles la création de l'initiative « **Une oreille à votre écoute** » qui permet aux gens qui en ressentent le besoin de communiquer anonymement pour rompre l'isolement. Les deux numéros à joindre sont **06 26 41 27 23** et **06 23 67 80 53 de 14h à 18h du lundi au vendredi** et sur la base d'un simple appel.

Grâce à un don du Carrefour Market de Bellac et au stock en sa possession, la mairie a également pu fournir une certaine quantité de gants et de gel hydro alcoolique aux cabinets infirmiers de Bellac .

Par ailleurs, la ville de Bellac avec le Pays du Haut-Limousin et la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche se tient à la disposition des artisans, commerçants, chefs d'entreprise pour vous accompagner au mieux durant cette crise.

Les lingettes jetables : ce fléau

La municipalité vous rappelle que les lingettes jetables ne doivent pas être évacuées dans le réseau d'assainissement.

D'une part l'impact écologique de l'utilisation de ce genre de fourniture est déjà mauvais et d'autre part, quand elles sont jetées dans les toilettes, ces lingettes deviennent un vrai fléau.

Elles bouchent les canalisations et entraînent des dysfonctionnements au niveau de la station d'épuration.

Nous vous remercions, si vous en utilisez, de les jeter uniquement dans une poubelle.



Les Services Municipaux face à la crise



Depuis le 17 mars, les services municipaux s'adaptent au quotidien pour répondre au mieux à cette situation inédite.

Les personnels restent mobilisés pour assurer l'essentiel des missions et maintenir le service public.

Ainsi, les agents en charge de la station d'épuration ont continué leur travail. Ceux qui travaillent en milieu scolaire également, restaurant scolaire municipal, ATSEM, entretien sont aux côtés de l'Education Nationale pour accueillir les enfants de soignants.

Nos agents de la voirie passent tous les lundis et tous les vendredis

pour assurer l'essentiel, même si le nettoyage ne peut pas être optimal compte tenu des conditions mais le civisme ou l'incivisme de chacun participe également à cet état de propreté.

Les employés des services techniques assurent aussi les réparations et les interventions urgentes et restent prêts à intervenir.

Ceux qui ont en charge de l'administratif contribuent également à la continuité des services en assurant leurs missions essentielles (Etat Civil, Ressources Humaines, Comptabilité, etc.).

La Police Municipale assure un vrai travail de terrain en contribuant à faire respecter les règles du confinement et en assurant la sécurité du marché notamment.

L'école de musique a continué à dispenser des cours à distance via les solutions numériques.

Le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) organise des rassemblements virtuels via l'application Zoom entre les Assistants Maternelles.

Dans le respect des règles du plan de continuité d'activité, certains services ont été mis en sommeil. Aussi, bien évidemment, l'herbe pousse, les rues sont nettoyées moins régulièrement... mais tous les agents sont prêts à reprendre et ils reprendront leurs tâches dès le début du déconfinement.

La municipalité a également suspendu ses deux chantiers importants que sont la Maison de Santé Pluridisciplinaire et le Tiers Lieu Numérique qui reprendront dès que possible.

La Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne

Durant la crise du Covid-19, la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne reste mobilisée afin de maintenir la dynamique d'insertion des jeunes.

Plus de 1400 jeunes suivis par la Mission locale Rurale de la Haute-Vienne ont été informés des nouvelles modalités de fonctionnement mises en place.

Dès le début de la crise sanitaire actuelle due au Covid-19 et le confinement qu'elle a engendré, deux risques principaux ont été identifiés : la perte ou le relâchement du lien avec les jeunes accompagnés et le manque de repérage des jeunes qui auraient besoin d'entrer dans un parcours d'accompagnement. Il existe notamment des risques importants de rupture dans l'accès aux droits pour les jeunes les plus vulnérables

A ce titre, l'équipe de la Mission Locale Rurale poursuit ses missions et son accompagnement en direction des jeunes... à distance : téléphone, mail, visioconférence... elle garde le contact.

Les jeunes peuvent laisser un message au **05 55 70 45 74**. Le répondeur est consulté plusieurs fois par jour et les conseillers recontactent les jeunes.

Afin de maintenir le contact avec les jeunes, l'équipe utilise des outils numériques adaptés. Les conseillers peuvent donner des rendez-vous via des applications, des réseaux sociaux, prendre des nouvelles, envoyer une information importante, répondre aux questions des jeunes.

Contact :

Madame Christine THIBAUT PARRON - Directrice de la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne
mlr87thibautparron@wanadoo.fr ou **06 15 32 57 65**.



Rentrée scolaire 2020-2021

Ecoles maternelle et primaire

Les **dossiers d'inscriptions** Petite Section et CP, les **dossiers de renseignements** pour les MS, GS, CE1, CE2, CMI et CM2, ainsi que les **dossiers cantine** et **transport scolaires** seront à **retirer à la Mairie de Bellac** aux dates et heures suivantes :

- **Mercredi 13 mai 2020** de 13h30 à 17h00
- **Samedi 16 mai 2020** de 09h00 à 12h00

Le retour des dossiers en mairie est fixé au 29 mai 2020.

Informations déchèteries



Pour toutes questions, **contactez le SYDED** de la Haute-Vienne :

ZA du Prouet, 59 rue de la Filature 87350 Panazol

Tél. **05 55 12 12 87** - Mail : contact@syded87.org

Collecte des déchets verts



Les dates de la collecte de déchets verts sont bien maintenues. Elles ont lieu dorénavant **toutes les semaines le lundi et le mercredi selon le secteur.**

Pour tous renseignements, **contacter la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche** au **05 55 60 09 99**, <https://hautlimousinenmarche.fr/>

Pharmacies de garde

- **Vendredi 8 mai : CHEVALIER**, tél. 05 55 68 75 87
- **Dimanche 10 mai : LAMOUREUX**, tél. 05 55 68 10 52
- **Dimanche 17 mai : PAILLER**, tél. 05 55 68 15 86
- **Judi 21 mai : PAILLER**, tél. 05 55 68 15 86
- **Dimanche 24 mai : CHEVALIER**, tél. 05 55 68 75 87
- **Dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin : LAMOUREUX**, tél. 05 55 68 10 52
- **Dimanche 7 juin : PAILLER**, tél. 05 55 68 15 86
- **Dimanche 14 juin : CHEVALIER**, tél. 05 55 68 75 87
- **Dimanche 21 juin : LAMOUREUX**, tél. 05 55 68 10 52
- **Dimanche 28 juin : CHEVALIER**, tél. 05 55 68 75 87
- **Dimanche 5 juillet : LAMOUREUX**, tél. 05 55 68 10 52

Le mot de l'opposition

Groupe Union de la Gauche
au Conseil Municipal de Bellac

L'épisode que nous vivons est particulièrement inquiétant. Il met en relief notre fragilité et nos impréparations (Il n'est que de voir l'état de notre système hospitalier public).

Heureusement que les soignants, les auxiliaires de vie, les accompagnants... ont assuré leurs tâches, en établissements comme à domicile, avec une formidable abnégation.

Heureusement que les associations, les collectivités locales, premiers maillons de la solidarité, ont su assurer !

Pour notre part, nous avons joué notre rôle de conseillers municipaux, dans le cadre du CCAS ou d'associations.

Il sera temps, plus tard, de tirer les leçons de cette terrible épreuve.

Mais, d'ores et déjà nous savons qu'il conviendra plus que jamais de faire preuve de sérieux, de prudence dans la gestion de notre commune, de nous concentrer sur l'essentiel, de conforter les solidarités.

Mais il conviendra aussi, plus que jamais, de redonner vie à Bellac, de relancer la vie économique, associative...

« **Gardez-vous bien** », respectez « **les gestes barrières** ».

CL. Peyronnet, V. Lavergne, J.-M. Roch, Ch. Hilaire, Th. Laffitte.

